

L' électricité spécifique

Dans la moyenne des consommations des logements Français, le chauffage compte pour plus de 60%. Sur les logements les plus récents, dont la performance de l'enveloppe est plus importante, la part de consommation de ce qu'on appelle l'électricité spécifique* tend à augmenter.

La répartition des consommations d'électricité a également évolué. Alors qu'il y a 10 ans on indiquait encore que l'électroménager de production de froid (réfrigérateur, congélateur) représentait presque la moitié de la consommation d'électricité spécifique et le lavage 27%, aujourd'hui on retrouve ces équipements respectivement à 23 et 15%.

Plusieurs explications à ce phénomène : l'amélioration des performances en termes de consommation pour le gros électroménager et la multiplication des équipements électrique dans les logements.

Ainsi malgré des améliorations de performances, la consommation d'électricité des ménages reste sur les mêmes fourchettes de valeur (autour de 1000kWh/an/personne).

Sachant également que le coût moyen de l'électricité a augmenté en 10 ans, passant de 10c€/kWh à 15c€/kWh, rester attentif à l'évolution de ses factures d'électricité n'est pas anodin.

Les [nouveaux compteurs d'électricité](#), couplés à une application de votre fournisseur d'énergie, vous permettent de garder un œil sur vos consommations. La courbe de charge, que pourra relever Enedis, permettra aussi de vous aider à voir, par jour, les périodes de plus grandes consommations. Mais vous pouvez vous-même faire votre courbe de consommation en relevant régulièrement les chiffres de votre compteur. C'est un moyen de détecter la surconsommation d'un appareil qui deviendra obsolète.

*électricité spécifique : ensemble des consommations d'électricité dédiées au fonctionnement d'équipement ne pouvant utiliser que cette énergie. Exemple : un téléviseur ne peut fonctionner qu'à l'électricité alors que le chauffage peut être réalisé avec du gaz, du fioul, du bois,...

Le guide pratique de l'ADEME : [Réduire sa facture d'électricité](#)

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

Les conseillers **France Rénov'** vous guident gratuitement dans vos travaux pour améliorer votre confort et diminuer vos consommations d'énergie.

Pour prendre contact avec un conseiller France Rénov' :



france-renov.gouv.f

0 808 800 700

Service gratuit
+ prix appel